

Compte-rendu du CCQ République

Première réunion plénière

Lundi 2 novembre 2020 – 18h45 – visioconférence



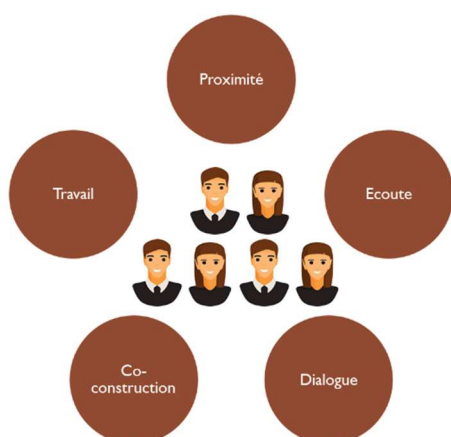
Démocratie participative

Présents	Isabelle de CRECY	Perrine COUPRY	Christopher BRIDE
	Ghislain LE MASSON		

Conseil consultatif de quartier République

Présents	Frédérique LAINE	Marie LELAN	Jean-Claude CHOBERT
	Caroline ELBAZ	José JIMENEZ	Alexandre CROSNIER
	Borys CZAPKA	Pierre-Marie DUBOIS	Laurence NOBILEAU
	Christian FORSTER	Rolande DUBOIS	Neda DELATRE
	Christina GONGORA	Jacques MOULIN	
Excusés	Ahmed HILAL	Ariane GALY	Bernard TERCE
	Françoise BOURGEOIS	Jeanne-Claire SERRE-MONKAM	Valérie GUEROUT
Absents	Karine PEYROT	Christiane DENISE	Saïd ESMAEILI

1 INTRODUCTION DE MADAME DE CRECY, ADJOINTE AU MAIRE DELEGUEE A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



Madame de CRECY précise qu'elle est également Adjointe au Maire déléguée à la Communication, suresnoise de longue date et mère de famille. Madame de CRECY rappelle l'esprit et les perspectives en matière de démocratie participative. Elle souligne le rôle central des membres des CCQ comme relais d'information et comme forces de proposition. Madame de CRECY mentionne les grands projets qui jalonnent le mandat :

- l'évolution des instances qui fera l'objet d'un travail continu avec le CCQ pendant toute l'année 2020-2021 et pour laquelle les membres seront amenés à faire des propositions ;
- la concertation autour des grands projets ;
- le budget participatif ;
- la Mairie Mobile, dont la deuxième session est prévue sur le marché Zola le 14 novembre (9h30-12h30) ;
- la plateforme participative ;
- le baromètre de satisfaction des citoyens.

② TOUR DE TABLE DE PRESENTATION ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Madame LAINE précise qu'elle est également Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et institutrice à l'école des Raguidelles.

Madame COUPRY se présente également. Madame COUPRY est Conseillère municipale Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Événementiel et Tourisme, Démocratie participative. Elle est chargée de la mise en œuvre du budget participatif. Suresnoise depuis 17 ans, elle a notamment été membre de l'association de parents d'élèves de l'école des Cottage et du CCQ Liberté.

Un tour de table a lieu au cours duquel chaque membre se présente. Le CCQ est ravi d'accueillir en son sein les personnes suivantes :

- Madame Caroline ELBAZ ;
- Monsieur José JIMENEZ ;
- Madame Rolande DUBOIS ;
- Monsieur Christian FORSTER.

③ INFORMATIONS VILLE

1. Point sur la communication

Il est rappelé que les membres des CCQ sont des interlocuteurs privilégiés et des relais entre les habitants et les services de la Mairie.

1. En complément des informations reçues du service Vie des quartiers, les membres sont invités à se renseigner fréquemment sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et en lisant le Suresnes Mag.
2. Les membres des CCQ sont également invités à partager l'information auprès de leurs connaissances suresnoises et à faire remonter au service Vie des quartiers les suggestions et informations utiles au maintien d'un cadre de vie de qualité au sein de la Ville.



Madame de CRECY précise que les membres du CCQ peuvent également se saisir d'Instagram et de LinkedIn et télécharger l'application de la Ville permettant de recevoir des notifications sur les sujets d'actualités du moment.

2. « Des élus à votre écoute » - point sur le lancement des différents dispositifs

Les permanences de M. le Maire

Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes, reçoit à l'Hôtel de Ville les Suresnois qui en font la demande, un samedi par mois. La prochaine permanence se tiendra par téléphone (compte-tenu du contexte sanitaire) **le samedi 14 novembre, de 9h30 à 11h,** sur rendez-vous.

Les rendez-vous se feront sur demande écrite uniquement. Pour prendre rendez-vous, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivant, en précisant l'objet de celle-ci : i_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr

Pour pouvoir recevoir toutes les personnes dans de bonnes conditions, le nombre de rendez-vous est limité dans ce créneau horaire.

La Mairie mobile

La Mairie mobile est un engagement du mandat. Les élus iront à la rencontre des Suresnois et répondront à leurs sollicitations.

Les principaux objectifs recherchés sont :

- d'informer les Suresnois et de recueillir leurs attentes ;
- d'expliquer les projets et décisions de la collectivité ;
- d'échanger avec la population et d'être alertés sur les sujets qui posent ou pourraient poser un problème ;
- d'orienter les Suresnois vers les structures et services adaptés à leurs besoins.

Cette démarche repose sur les valeurs suivantes que la ville souhaite porter auprès des Suresnois : proximité, disponibilité, écoute, dialogue, pédagogie et service.



Le lancement de la démarche est prévu :

1. au marché Caron dès le **dimanche 8 novembre de 9h30 à 12h30** ;
2. au marché Zola le **samedi 14 novembre de 9h30 à 12h30**.

3 élus seront mobilisés à chaque permanence de la Mairie mobile.

3. Point sur la crise sanitaire et ses répercussions à Suresnes

La situation sanitaire à Suresnes

- Taux d'incidence¹ dans les Hauts-de-Seine : 798 /100 000 (contre 328 le 16 octobre) ;
- Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients covid dans les Hauts-de-Seine : 79% (contre 48% le 16 octobre).

La Mairie est tributaire des décisions de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

1. A chaque annonce gouvernementale, le Préfet publie un arrêté.
2. Cet arrêté donne ensuite lieu à des échanges entre la Préfecture et les Maires des Hauts-de-Seine.
3. A la suite de ces échanges, l'arrêté est appliqué par la collectivité.
4. C'est la raison pour laquelle un certain laps de temps s'écoule entre les annonces gouvernementales, la publication de l'arrêté et la communication des mesures au niveau locale.
5. Certaines décisions sont laissées à l'appréciation des Maires.

¹ L'incidence est le nombre de nouveau cas par rapport au nombre d'habitants. Pour le COVID elle est calculée sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine

- vert : en dessous de 10 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
- orange : au-delà de 10 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
- rouge : au-delà de 50 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante.

Les activités et services

Selon les premiers retours de la Préfecture et en préambule à la publication de l'arrêté préfectoral, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre.

Activités et services	Ouverture / fermeture	Remarque
Marchés Zola et Caron	Ouverts	Pour le commerce alimentaire uniquement
Commerces de gros et jardineries (Castorama et Botanic)	Ouverts	
Médiathèques	Fermées	Maintien du portage à domicile et du drive
Musée, cinéma et théâtre	Fermés	Répétitions autorisées au sein du théâtre de Suresnes Jean Vilar
Conservatoire et école d'arts plastiques	Fermés	
Accueils des services municipaux (état-civil et point d'accès au droit notamment)	Ouverts	Sur rendez-vous
Etablissements sportifs	Fermés	Sauf pour les scolaires et les compétitions professionnelles (à huis clos)
Parcs et jardins	Ouverts	
Skate park, city stade	Fermés	
Cimetière	Ouverts	
Lieux de culte	Ouverts	

Dans les écoles

- Les écoles restent ouvertes (comme les collèges et lycées).

- Les établissements scolaires pourront utiliser les équipements sportifs pour les cours d'éducation physique et sportive des élèves. La Mairie est en attente de précisions pour les piscines.
- La restauration scolaire est maintenue selon les protocoles applicables.
- L'accueil périscolaire est maintenu.
- Les circulations des élèves dans l'établissement doivent être limitées. Les récréations doivent être organisées par groupe et si cela n'est pas possible, un temps calme en classe doit être privilégié.
- Il est conseillé un étalement des arrivées et des entrées dans le temps
- Le port du masque sera obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans et l'Education Nationale demande à chaque famille de les fournir. Pour information, la ville de Suresnes fournira un masque par enfant.

La ville de Suresnes entretient une collaboration étroite avec l'Education nationale en vue d'établir les prescriptions sanitaires.

Ouverture d'un nouveau centre de tests PCR à Suresnes le 22 octobre 2020

Afin de désengorger le laboratoire Longchamp et l'Hôpital Foch, les locaux de la passerelle des arts (anciens locaux de l'école d'arts plastiques, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle) ont été mis à la disposition gracieuse du Laboratoire Biogroup pour de procéder aux prélèvements PCR.

Le site est ouvert depuis le jeudi 22 octobre. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

- 9h-12h : réservé aux personnes prioritaires (avec prescription médicale ou SMS de la CPAM ou professionnel de santé) ;
- 14h-17h : ouvert à tous.

Les prélèvements PCR effectués au laboratoire Longchamp et au Centre Médical Municipal seront arrêtés à compter de fin octobre.

Pour de plus amples informations : [Dépistage](#)

Restez informé(e) !

- Une page du site Internet de la Ville recense l'ensemble des mesures impactant le territoire : <https://www.suresnes.fr/la-ville-repond-a-vos-questions/>
- La Mairie communique également ces informations sur les réseaux sociaux.

Il est demandé si comme pour le premier confinement il est envisagé de rendre payant le stationnement. Madame de CRECY précise qu'à ce stade, ce n'est pas envisagé pour les raisons suivantes :

- Les allers et venues entre le domicile et le travail sont autorisées en journée.
- Les écoles, collèges et lycées restent ouverts.
- La grande majorité des villes voisines et du département n'a pas rendu le stationnement gratuit, ce qui engendrerait dans le cas contraire à Suresnes un déport de véhicules des villes voisines.
- 88% des Suresnois disposent d'un abonnement mensuel à 12 euros ou annuel.
- La rotation du stationnement permet de soutenir l'activité du commerce de proximité.
- Les télétravailleurs disposent pour l'essentiel soit d'un parking, soit d'un abonnement de surface.

Outre ces raisons, le coût d'une telle mesure serait exorbitant pour la collectivité, puisqu'il avoisinerait les 10 000 euros par jour. La Municipalité a préféré mobiliser ses moyens pour le soutien aux habitants, aux commerçants et aux acteurs de la vie locale.

La Ville ajustera les dispositions relatives à la crise sanitaire en fonction de l'évolution de la situation.

4. Point sur le référencement des commerces de proximité

Dans un contexte compliqué pour le commerce de proximité, il est proposé aux commerçants de la ville de référencer leurs activités sur un annuaire mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Ile-de-France, via le site Internet de la ville, afin de gagner en visibilité : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/commerce/les-commerces-de-suresnes/>

4 INFORMATIONS QUARTIER

1. Point sur le Projet Rousseau/République

Le contexte

La ville de Suresnes a approuvé le Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat 2020-2024 en 2019 et s'est ainsi engagée à réaliser sur son territoire des actions pour la préservation de la ressource en eau, la protection et la restauration de

la biodiversité, de la nature en ville ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de cette démarche la ville cherche à aménager l'espace public en favorisant la déconnexion des eaux pluviales du réseau ou en limitant le débit des eaux de ruissellement issues des parcelles par la dé-imperméabilisation et la mise en place d'ouvrages d'infiltration et de stockage. Ce réaménagement de l'espace et cette re-végétalisation s'inscrivent également dans un cadre global d'aménagement du cadre de vie suresnois et dans le cadre des parcours buissonniers qui visent à mettre en place un maillage de promenades vertes reliant entre eux les parcs et les jardins afin de mettre chaque habitant à moins d'un quart d'heure à pied d'un espace vert.

Le réaménagement

L'aménagement des trottoirs actuel est assez classique et consiste en un enrobé avec des petits espaces verts en pieds d'arbre. Les eaux pluviales ruisselant sur les trottoirs sont collectées par le caniveau de la rue et par les avaloirs connectés au réseau d'assainissement.

Le projet de réaménagement des rues Jean Jacques Rousseau et de la République vise à augmenter les surfaces en pleine terre et permettre une infiltration à la source Il s'agit ainsi de diminuer le ruissellement des eaux pluviales et les volumes collectés par le réseau d'assainissement.

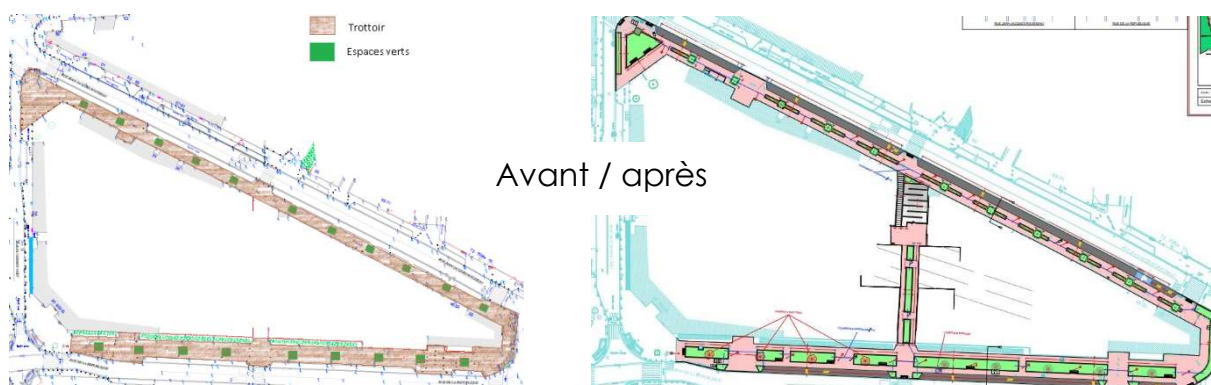
Concernant les arbres :

1. L'étude sanitaire menée sur les 11 arbres de la rue a démontré qu'il était nécessaire d'en couper 5 infectés par des parasites. Les 6 autres arbres resteront.
2. Les 5 arbres seront remplacés soit par des *pawlonias tomentosa* (même essence que les arbres précédents), soit par d'autres essences. Le service Parcs et Jardins privilégie des alignements d'arbres d'espèces différentes afin d'éviter qu'en cas de maladie ou d'attaque parasitaire tous les arbres d'une même rue soient impactés.



Les travaux ont débuté en septembre et devraient durer 6 semaines.

Coût : 660 000 € TTC (530 000 € aménagements des trottoirs et des espaces verts / 130 000 € acquisition et plantation des arbres et des végétaux).



Monsieur MOULIN demande s'il est envisageable de remplacer le bitume des places de stationnement concernées par le projet par des dalles alvéolées destinées à faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol. Ce dispositif n'a pas été retenu pour ce projet mais sera étudié par le service Voirie dans le cadre de projets futurs.

2. Le mobilier urbain rue Chevreul

La Ville a été alertée au sujet de l'état de la trappe de visite du candélabre et de la borne anti-stationnement au droit du 13 de la rue Chevreul. La trappe de visite du candélabre et la borne anti-stationnement seront remises en état avant la mi-novembre.

A titre informatif, les deux portails du parc du Château sont en cours de réparation.

Monsieur MOULIN précise que la trappe du candélabre fait l'objet de rafistolages successifs depuis plusieurs années et qu'il est nécessaire de réparer ce lampadaire définitivement. La demande est transmise au service Voirie.



Ce dernier demande la création d'un ralentisseur dans la rue et le renforcement de la signalétique du stop à l'angle des rues Chevreul et du Maréchal Juin considérant la présence du passage piéton devant le Franprix et les nombreuses allées et venues

qui en découlent. Monsieur MOULIN a également une question relative à la limite de propriété de l'immeuble du 13 rue Chevreul. La moitié du trottoir mitoyenne de la façade est privée, l'autre moitié est publique. Des motos se garent sur cette partie privée mitoyenne du mur de l'immeuble malgré le parking deux roues en face. La copropriété demande de limiter ce stationnement qui dégrade avec les béquilles des motos la partie privée et gêne aussi les passages et de tracer et peindre une mince ligne de peinture rouge foncé, sur cette partie public/privé (10m de long environ) pour différencier la partie publique de la partie privée. Cette sollicitation est à l'étude par le service Voirie.

Monsieur JIMENEZ s'inquiète de la capacité des écoles du quartier à accueillir l'ensemble des élèves dans de bonnes conditions au regard de la création de nombreux logements ces dernières années et de l'augmentation du nombre d'élèves qui pourrait en découler. Le service Affaires scolaires suit attentivement l'évolution du nombre d'élèves quartier par quartier. Une information sur la situation du quartier République sera transmise aux membres du CCQ.

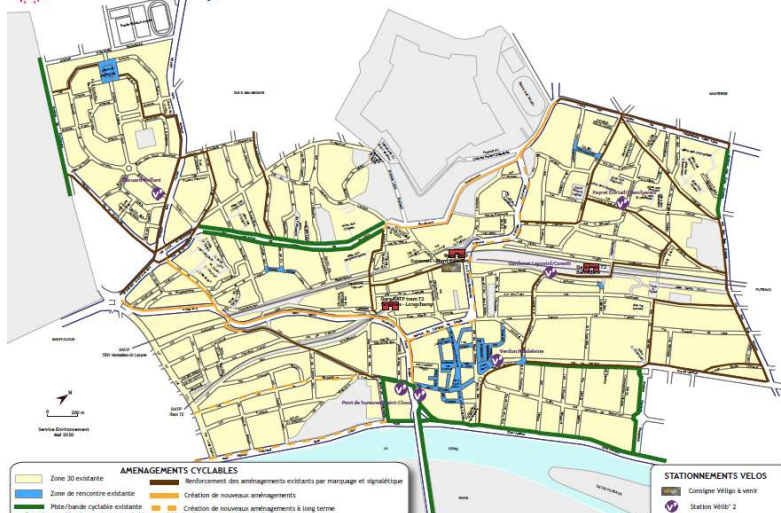
Madame NOBILEAU demande si des réflexions sont en cours au sujet de la piscine des Raguidelles (extension de la piscine actuelle ou création d'un nouvel équipement).

Mme de CRECY précise qu'un projet autour de la piscine est bien prévu. Le calendrier de réalisation des différentes actions du programme municipal sera présenté par Monsieur le Maire aux Suresnois début 2021.

Madame LELAN et plusieurs autres membres trouvent la signalétique « vélo » de la rue de Saint-Cloud dangereuse.

1. Le partage de la voie n'est pas compris par les cyclistes et automobilistes.
2. Ce dispositif a, semble-t-il, accru les embouteillages sur ce point de passage obligé pour entrer ou sortir du quartier.

Monsieur FORSTER estime que le fait qu'une partie de la rue de la Tuilerie soit exclusivement dédiée aux cyclistes entraîne des embouteillages conséquents aux heures de pointe.



La rue de Saint-Cloud et la rue de la Tuilerie font partie des rues dont la signalétique a été renforcée pendant l'été afin de faciliter le contournement du boulevard Henri Sellier par les cyclistes. A court terme, ces points précis sont transmis aux services Environnement et Voirie. A moyen terme, Madame

de CRECY précise qu'un processus de concertation sera mis en place avec les Suresnois dans le cadre du plan vélo. Pour en savoir plus sur les déplacements à Suresnes : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/deplacements/>

Il est demandé où en est le projet de requalification de la RD7 et s'il est bien prévu une piste cyclable dans ce cadre.



La Ville a sollicité le Département au sujet de ce projet, dont la mise en œuvre a été ralentie par les élections municipales et le Covid, mais n'a pas eu de retour de la part du Département à ce jour. Il est bien prévu dans le cadre du projet la création d'une piste cyclable à double sens du côté du parc du Château. L'autre côté serait dédié, en

l'état actuel des réflexions, aux piétons sous la forme d'une promenade paysagère. Madame de CRECY précise par ailleurs qu'une réflexion sur la requalification des quais bas entre Puteaux et Suresnes est à l'étude.

Les membres du CCQ sont très contents de la nouvelle ligne 263 - Nanterre place de la Boule / Gambetta – Suresnes de Gaulle (fusion de la ligne 563 et de la boucle République de l'AS) mais estiment que la fréquence des lignes 175 - Porte de Saint-Cloud (M) – Asnières-Gennevilliers – G. Péri (M) et 241 - Rueil-Malmaison (RER) – Porte d'Auteuil (M) est bien trop réduite (20 minutes d'attente aux heures de pointe). Cet état de fait impacte les scolaires. Le service Environnement peut faire une demande d'étude à la RATP sous réserve que les membres transmettent à la Mairie davantage de détails (fréquence souhaitée, difficultés rencontrées...). Pour en savoir plus sur les déplacements

à Suresnes : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/deplacements/>

Il est demandé que soit fait un point circonstancié sur l'arrivée de l'école de commerce Skema dans les anciens locaux d'Airbus en janvier 2021 et sur ses impacts dans le quartier. Ce point est inscrit à l'ordre du jour de la réunion plénière du 3 décembre. Pour en savoir plus sur la Skema Business School : <https://www.skema-bs.fr/actualite-skema/decouvrez-le-campus-grand-paris>

Madame ELBAZ souligne la qualité de l'enseignement dans les 3 collèges de la ville mais s'inquiète des problèmes de sécurité à l'intérieur et aux abords des établissements. Cela participerait d'un départ des élèves vers l'enseignement privé dans le secondaire. Il est proposé de faire un point sur la sécurité et la situation de l'enseignement secondaire à Suresnes lors de la prochaine réunion plénière.

Il est demandé que l'éclairage de la station du T2 les Coteaux soit renforcé. Bien que cette station soit à Saint-Cloud, le service Environnement a sollicité la RATP à ce sujet. Un retour sur le sujet aura lieu lors de la prochaine réunion plénière.

Monsieur JIMENEZ estime que les véhicules roulent à trop grande vitesse sur la rue Jean-Jacques Rousseau en descente vers le carrefour avec la rue des Moulineaux. Cela peut être dangereux pour les piétons, notamment au regard de la faible largeur du trottoir au droit du pont. Il demande la création d'un dos d'âne supplémentaire. Cette sollicitation est transmise au service Voirie.

Monsieur CZAPKA demande la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue des Moulineaux, selon lui en très mauvais état. Il demande également que les arbres de la rue soient élagués et que des poubelles supplémentaires soient installées. Ces demandes sont bien transmises aux services intéressés.

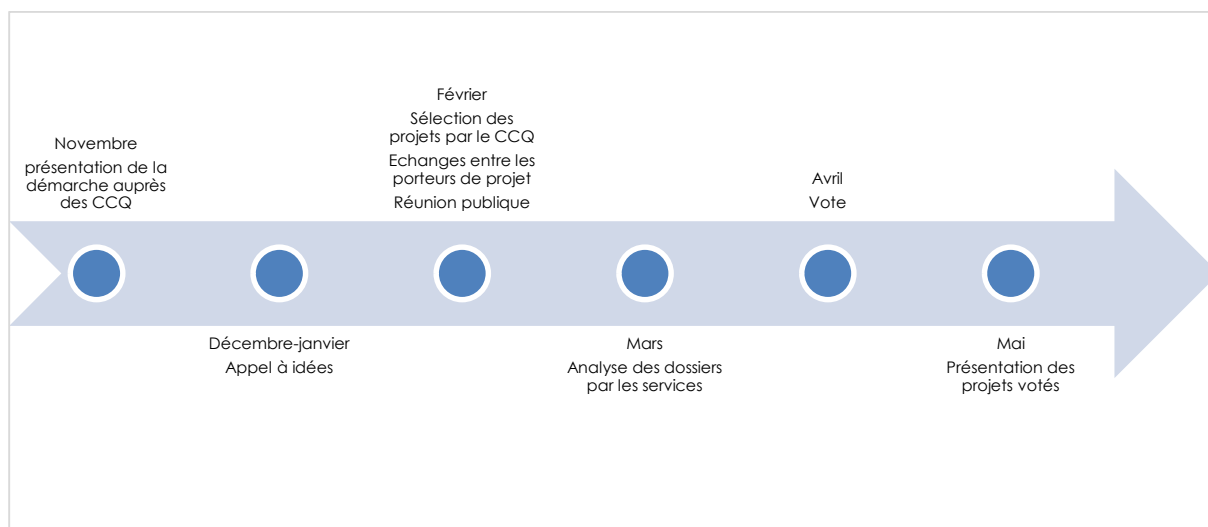
5 PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF PAR MADAME COUPRY, CONSEILLERE MUNICIPALE

Madame COUPRY revient sur le déploiement du budget participatif et ses modalités. Ce dernier répond aux objectifs suivants :

- améliorer la vie quotidienne des Suresnois dans chacun des quartiers ;
- faire participer les Suresnois à la vie de leur quartier ;
- faire remonter de bonnes idées ;
- développer des projets au plus près des besoins des Suresnois.



- 15 000 € pour le CCQ République, pour tout type de projet entrant dans les compétences de la commune.
- Possibilité pour les particuliers et associations, Suresnois et non Suresnois travaillant à Suresnes de proposer une idée, quel que soit leur âge (les moins de 15 ans devront être accompagnés d'un adulte), de manière individuelle ou collective.



6 ÉVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

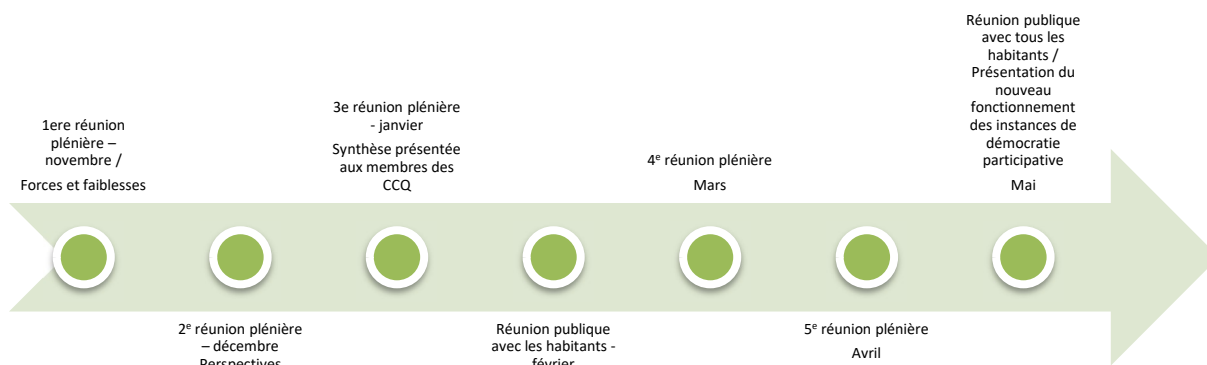
L'année 2020-2021 repose sur un double enjeu pour les CCQ :

- Améliorer la cadre de vie des Suresnois ;
- Faire évoluer les instances de démocratie participative.

1. Les membres sont invités à identifier les forces et faiblesses des CCQ.

2. La synthèse de ces réflexions leur sera communiquée lors de la réunion plénière de décembre au cours de laquelle seront abordées les perspectives en matière de démocratie participative.

Cette réflexion sur l'évolution des instances sera menée étape par étape toute cette année :



Madame DE CRECY, Madame COUPRY et Madame LAINE remercient chaleureusement les membres pour leur engagement et leur mobilisation au quotidien pendant cette période difficile et leur donnent rendez-vous à la prochaine réunion plénière prévue le jeudi 3 décembre à 18h30 en visioconférence.